

Myriophylle à épis (Myriophyllum spicatum L.)

La problématique

Cette plante aquatique peut atteindre plusieurs mètres de hauteur. Elle se reproduit très rapidement par bouturage, c'est-à-dire, qu'une petite section de la plante peut créer un nouveau plant. Le myriophylle à épis compétitionne avec les plantes indigènes, nuit à la stabilité des écosystèmes lacustres et engendre des pertes d'usages récréatifs (baignade, navigation, pêche). Cette plante, à croissance rapide, peut devenir problématique dans les plans d'eau, d'où l'importance de surveiller les embarcations qui entrent et sortent de lacs afin d'éviter l'importation ou le transport de fragments de cette plante.

Comment le repérer ?

Les feuilles du myriophylle à épis sont verticillées et subdivisées comme une plume autour de la tige. Chaque feuille (plume) est composée de 12 à 24 paires de folioles. C'est en comptant les paires de folioles qu'on l'identifie.



Comment le contrôler ?

Le myriophylle à épis s'adapte très bien à

plusieurs conditions de croissance et s'avère difficile à éliminer. De plus, tous les projets de contrôle doivent être encadrés par un C.A. du MDDELCC et la seule méthode d'éradication approuvée est la technique de recouvrement par la toile de jute. Il s'avère que l'arrachage n'est pas une technique de contrôle autorisée et que c'est la **prévention** et la **sensibilisation** qui demeure la meilleure option; savoir reconnaître la plante, nettoyage et inspection des équipements nautiques (embarcation, remorques, moteurs, etc.) avant d'entrer dans un nouveau plan d'eau et en sortant d'un plan d'eau contaminé.

Pour plus d'informations, communiquez avec la Municipalité ou consultez l'application mobile « sentinelle » du ministère de l'Environnement (MDDELCC).